

Sommaire

1. Dynamisme et établissement d'objectifs dans la 7ème Réunion des Points Focaux Nationaux du CAR/PP	1
2. Le CAR/PP a été ratifié comme Centre Régional pour la Convention de Stockholm lors de la COP IV	2
3. Premier séminaire sur la Convention de Stockholm organisé par le CAR/PP	3
4. Initiative GRECO	
4.1. Présentation de l'INITIATIVE GRECO en Egypte et premier PRIX GRECO de compétitivité verte	4
4.2. Présentation de l'Accord de partenariat sur l'Initiative Greco au Maroc	5
5. Disponibilité de l'« Étude sur l'implémentation et les synergies entre les Conventions de Bâle, Rotterdam et Stockholm et la SAICM dans les pays signataires de la Convention de Barcelone »	6
6. L'Initiative GRECO, objet de l'accord de collaboration entre le CAR/PP et le CNTPP	7



1. Dynamisme et établissement d'objectifs dans la 7ème Réunion des Points Focaux Nationaux du CAR/PP

Le Plan de Travail 2010-2011 et le nouveau Mandat du CAR/PP ont été approuvés lors de la dernière séance de la Réunion Bisannuelle de PFN. La rencontre a permis de réunir 37 participants provenant de 18 pays méditerranéens.

Les 17, 18 et 19 juin a eu lieu la 7ème Réunion des Points Focaux du CAR/PP, à Dubrovnik (Croatie), avec la participation de pratiquement toute l'équipe du Centre et la représentation de 18 pays des 21 appartenant à l'Arc Méditerranéen. La réunion a commencé le 17 juin à 15:00h, avec la révision générale des activités menées par le Centre pendant l'année 2008 et la première moitié du 2009. Cette présentation a été réalisée par la directrice du CAR/PP, Virginia Alzina, et par les représentants de la Slovénie, la Croatie, l'Espagne, la Syrie, Malte, la

Turquie, l'Égypte et la Grèce. Ensuite, Enrique de Villamore, du CAR/PP, a présenté quelques questions de spécial intérêt, comme le rôle des PFN approuvé à Almeria.

Le jeudi 18 a commencé directement avec la proposition du nouveau Mandat du Centre, la proposition des Décisions sur la Gestion Rationnelle des Substances Chimiques et la Consommation et Production Durables, et finalement la structure du Plan de Travail 2010-22 du CAR/PP. Tout ces sujets ont été débattus en profondeur par les participants, lesquels ont apporté leurs suggestions et priorités. Toutes ont été valorisées et incluses dans les documents, qui on été présentés à nouveaux le vendredi, sous leur forme modifiée.

Le matin du 19 juin, le nouveau Mandat du CAR/PP et son Plan de Travail pour le 2010-11 ont été approuvés. Durant les trois jours, la réunion s'est vu marquée par la participation active de tout les assistants, qui ont travaillé dans une ambiance cordiale, positive et de coopération.

Nouveau Mandat et Plan de Travail

La 7ème Réunion de Points Focaux Nationaux du CAR/PP a eu comme objectifs principaux: la réalisation et approbation du Mandat et du Plan de Travail du Centre, des buts qui ont été atteints de façon satisfaisante.

La mission établie dans le nouveau Mandat du Centre es de "Promouvoir des mécanismes qui mènent à des modèles durables de consommation et production et à la gestion rationnelle des substances chimiques dans la Méditerranée. Dans le développement de cette idée, le Mandat inclue comme questions clés: la promotion de connaissance, l'aide technique, l'encouragement de la compétitivité verte, l'introduction progressive de critères de durabilité, la promotion de styles de vie durables et le rapprochement du PAM aux objectif en CPD fixés par le PNUE.

Dans le Mandat il y a aussi quelques activités qui devraient êtres menées dans le Centre, lesquelles sont

spécifiées dans le Plan de Travail 2010-11, qui a aussi été approuvé dans la 7ème Réunion des Points Focaux Nationaux du CAR/PP.

Le travail du Centre pendant la période 2010-11 s'articulera selon 3 objectifs:

- Identifier, agir et éduquer sur les priorités et les domaines de production et consommation avec le plus d'impact sur l'environnement méditerranéen et qui représentent un plus grand risque pour la santé et l'environnement dû à la pollution chimique.
- Rendre le marché méditerranéen plus durable et le libérer de produits chimiques.
- Créer des associations et des synergies.

Toutes les activités suivent un de ces objectifs, qui abordent de façon intégrée les concepts de Consommation et Production Durables et la Gestion Rationnelle de Substances Chimiques. Ce fait représente une nouveauté dans l'organisation du CAR/PP, car malgré le temps qu'il a dévoué à renforcer ces deux domaines, ce n'est que pendant la dernière année que la coopération constante entre les deux a été plus tangible. ■



2. Le CAR/PP a été ratifié comme Centre Régional pour la Convention de Stockholm lors de la COP IV

La confirmation du CAR/PP représente un fait historique, étant donné que c'est le premier centre situé dans un pays développé et nommé par une conférence à caractère internationale.

Le Centre d'Activité Régionale pour la Production Propre (CAR/PP) a été approuvé comme « Centre Régional de la Convention

de Stockholm » lors de la 4ème Conférence des Parties Signataires (COP IV) de la Convention, qui a eu lieu à Genève du 4 au 8 mai. Le

Centre maintiendra ce nouveau statut pendant les prochaines 4 années, pendant lesquelles il devra offrir de l'aide technique pour l'élimination de Polluants Organiques Persistants (POPs) à tout les pays qui la demande. Après cette période de temps, le Secrétaire évaluera les

actions du centre et sa continuité sera confirmée dans la COP VI.

La 4ème Conférence des Parties de la Convention de Stockholm a reçu environ 800 participants provenant de plus de 149 délégations de tout le monde. Le mardi 5 mai, les questions concernant l'aide technique et ressources financières ont été traitées, et vu leurs complexité, il a fallu créer un groupe de discussion spécifique, appelé groupe de contact. Suite à de longues négociations du groupe, le Centre a été finalement ratifié par la COP pendant une séance plénière extraordinaire, le matin du samedi 9 mai.

Le Secrétariat de la Convention de Stockholm a donné au CAR/PP l'opportunité de présenter son travail à travers un stand sur lequel étaient exposées les publications les plus récentes et les études les plus pertinentes. Une attention particulière

a été accordée à l'expérience du Centre dans les MTE (Meilleures Techniques Environnementales) et les MTD (Meilleures Techniques Disponibles), tout en soulignant les actions réalisées dans ce domaine dans les pays méditerranéens. La spécialisation du CAR/PP dans les



MTE et les MTD pourrait être cruciale pour sa distinction parmi les Centres Régionaux de la Convention.

Le Centre d'Activité Régionale pour la Production Propre (CAR/PP) travaille depuis 14 ans sur les 21 pays du bassin méditerranéen, ce qui fait partie de la Convention de Barcelone, en favorisant la production et la consommation durables et la gestion rationnelle de substances chimiques. Depuis février 2007 il est officiellement le Centre Nommé pour la Convention de Stockholm et il a investi beaucoup d'efforts dans l'aide aux pays pour son exécution. ■

3. Premier séminaire sur la Convention de Stockholm organisé par le CAR/PP

De par son statut de Centre Nommé pour la Convention de Stockholm, le CAR/PP a organisé un séminaire portant sur l'implantation de la Convention dans la Région Méditerranéenne. Plus de 50 personnes ont participé activement à la rencontre, avec un grand contenu technique.

Le « Séminaire Régional sur les expériences positives de l'implantation de la Convention de Stockholm et ses synergies avec Bâle et Rotterdam » a eu lieu les 7 et 8 avril à Barcelone. Le CAR/PP a organisé cet événement avec le souhait de participer activement à l'implantation de la Convention de Stockholm, étant donné sa confirmation en 2008 comme Centre Nommé pour la Convention, ses objectifs ont été les suivants:

—Unir les différents pays développés et ceux en voie de développement avec les institutions internationales en rapport avec l'implémentation des Conventions de Stockholm, Rotterdam y Bâle.

- Partager les expériences des pays et des institutions concernant l'implémentation des trois conventions.
- Informer et enquêter sur le financement disponible pour l'implémentation des trois conventions.
- Proposer des futures actions et aider à améliorer l'implémentation des trois conventions.

L'évènement, qui a duré deux jours, a reçu les représentants de différents pays méditerranéens signataires des



Conventions de Stockholm, Bâle et Rotterdam, comme le Maroc, l’Egypte, la Tunisie, la Syrie, l’Israël, le Monténégro, l’Algérie, le Liban, l’Albanie, la Croatie, Chypre, la Turquie, la Bosnie, la Serbie et l’Espagne. De plus, il y a eu aussi la participation du Secrétariat de la Convention de Stockholm, la Convention de Bâle, la Convention de Rotterdam, l’UNITAR et celle du Fond pour l’Environnement Mondial (FEM). Finalement, des centres de recherche comme le RECETOX, le CSIC ou le CIEMAT y ont aussi participé, en prenant tous un rôle actif dans le séminaire.

Parmi d’autres sujets, une étude réalisée par le CAR/PP a été présentée sous le titre « Étude sur l’implémentation et les synergies entre les Conventions de Stockholm, Rotterdam et Bâle, le SAICM (Approche Stratégique de la Gestion Internationale de Substances Chimiques), et entre les pays signataires de la Convention de Barcelone », avec des résultats très différents entre les pays de la région méditerranéenne. Cette étude, réalisée à partir de l’information fournie par chacun des pays, se remet à jour chaque fois que de nouvelles données sont reçues.



Les conclusions du séminaire ont été centrées sur une demande de plus d’implication des pays et sur l’importance de la sensibilisation concernant les émissions involontaires de POPs. L’accent a aussi été mis sur les difficultés pour obtenir du soutien financier, pour implanter la convention et, dans ce sens, il a été recommandé d’implémenter simultanément les trois conventions pour atteindre une plus grande efficacité. Les questions relatives au suivi auront aussi leur place, avec la recommandation d’implémenter le Plan Mondial de Suivi. Finalement, on a insisté sur l’importance de coopérer avec d’autres programmes destinés aux substances chimiques, comme le SAICM ou le REACH. ■

4. Initiative GRECO



4.1. Présentation de l’INITIATIVE GRECO en Egypte et premier PRIX GRECO de compétitivité verte

L’INITIATIVE GRECO a été entamée le 28 de mai lors du Forum Mondial de l’Initiative de l’Industrie Verte organisé par l’ONUDI, Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel, avec collaboration du CAR/PP, Centre Régional pour la Production Propre, le Centre National Egyptien de Production Propre et le Ministère de Commerce et Industrie d’Egypte. La présentation a été réalisée par le Dr. Virginia Alzina, directrice du CAR/PP en Espagne, par l’Ambassadeur d’España, par le Dr. Azza Morssy, de l’UNUDI Unité de l’Environnement et Production Propre, et par Mme. Luisa García Valdecasas, directrice de l’INITIATIVE GRECO. L’INITIATIVE GRECO a été un des participants clés dans le Forum.



L’INITIATIVA GRECO acorde le premier PRIX GRECO à SILA EDIBLE OIL

Dans le cadre du Forum Mondial de l’Industrie Verte, l’INITIATIVE GRECO a remis le premier PRIX GRECO à Sila Edible Oil, une entreprise



d'huiles Égyptienne. Le Professeur Anton Pizzuto, président du comité scientifique et Mme. Luisa García Valdecasa, directrice de GRECO, ont été chargés de la remise du prix à SILA EDIBLE OIL. Le gagnant a été choisi parmi 100 entreprises, suite à un processus d'examen, où l'entreprise tenait les meilleurs résultats de la réduction de l'impact environnemental dans son procédé industriel, avec les moindres coûts et les plus grandes économies. Les autres entreprises finalistes sont First Textile (Turquie), Masa Décor (Espagne), Herbos (Croatie), Zica Sarajevo (Bosnie-Herzégovine), Batteries Nour (Tunisie), Hotel Caravan Serail Tunisie), Baxter (Malte), Water & Sewage Utility (Bosnie-Herzégovine) et Croatian Electric Utility Company (Croatie).

Chaque exemple de succès de production propre fait partie du « Med Cleans » publié par le CAR/PP, Centre d'Activité Régionale pour la Production Propre.



SILA EDIBLE OIL

Sila Edible Oil est une entreprise du secteur des huiles et savons qui a fait servir les processus de production propre, et a obtenu ainsi, non seulement des bénéfices au niveau environnemental mais aussi une rentabilité économique. Sila Edible Oil a mis en marche plusieurs mesures de « compétitivité verte », qui lui ont permis d'obtenir de grands bénéfices et de réduire les coûts de maintien, ce qui lui a supposé des économies d'environ

445.000 euros/par an, rien qu'avec un investissement de 21.450 euros. Le période de récupération d'investissement a été, dans le 75% des cas, d'environ un mois. Les coûts de maintien ont été réduits d'un 10%, la consommation d'eau d'un 46%, le besoin de rejet d'eau d'un 66%, et la consommation de combustibles pour chaudières a diminué d'un 48%. Grâce à ces mesures, l'entreprise a pu respecter les critères concernant les déchets. ■

4.2. Présentation de l'Accord de partenariat sur l'Initiative Greco au Maroc

La présentation du projet INITIATIVE GRECO s'est déroulée à l'hôtel Golden Tulip de Casablanca en avril 2009. Cet acte a bénéficié de la participation de Mme. Luisa García Valdecasas, chef du projet INITIATIVE GRECO (Centre d'activités régionales pour la production propre, CAR/PP), M. Bousseham Hilia, secrétaire général du ministère du Commerce, de l'Industrie et des Nouvelles Technologies, M. Mohamed Benyahia, directeur du Partenariat, de la Communication et de la Coopération et sous-secrétaire d'État à l'Environnement du ministère marocain de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, M. Saïd Mouline, président de la Commission Environnement de la Confédération



générale des entreprises du Maroc (CGEM), Mme Hanan Hanzaz, directrice du Centre marocain de production propre, et M. Juan Antonio de Castro, expert international du

Centre d'activités régionales pour la production propre (CAR /PP).

Accord de partenariat

Cet acte a été l'occasion de présenter le Protocole d'entente entre le ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies, le secrétariat d'État chargé de l'Eau et de l'Environnement, la Confédération générale des entreprises du Maroc et le Centre d'activités régionales pour la production propre (CAR /PP), qui était signé le 15 avril à l'occasion de la célébration du « FORUM INITIATIVE GRECO au Maroc ». Les modalités d'exécution du projet feront l'objet de la signature d'un accord de partenariat entre le Centre d'activités régionales pour la production propre

(CAR /PP) et le Centre marocain de production propre (CMPP). L'accord entre le Centre d'activités régionales pour la production propre (CAR/PP) et le CMPP (Centre marocain de la production propre) était signé le 15 avril à l'occasion de la célébration de le FORUM « INITIATIVES GRECO AU MAROC ». Cette collaboration bénéficie du soutien du ministère marocain de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies et du ministère marocain de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement.

Rapport concernant les cas réussis de mise en place de la compétitivité verte

D'autre part, Luisa García Valdecasas a présenté le projet GRECO INITIATIVE (*Green Competitiveness*), un projet relevant du Centre d'activités régionales pour la production propre (CAR/PP)

faisant partie du Plan d'action pour la Méditerranée promu par le Programme des Nations Unies pour l'environnement. L'objectif de cette initiative repose sur la promotion de la compétitivité verte, l'accroissement de la rentabilité à travers l'adoption de mesures de protection environnementale dans la zone méditerranéenne au moyen d'analyses, et la diffusion du bénéfice économique que suppose l'application d'un tel concept pour les entreprises.

100 cas réussis de compétitivité verte

García Valdecasas a analysé le besoin de compétitivité verte à partir du rapport « *Green Competitiveness in the Mediterranean - Finding business opportunities through Cleaner Production* » (La compétitivité verte en Méditerranée - Opportunités d'affaire à travers la production

propre) qui analyse 100 cas réussis de compétitivité verte mis en œuvre par plusieurs entreprises de la zone méditerranéenne ayant adopté des solutions de production propre.

L'application de techniques de production propre —des modifications dans les processus productifs et organisationnels pour réduire l'impact sur l'environnement— permet des économies de 14 M d'euros par an sur le total de ces entreprises, tandis que les bénéfices nets cumulés, après 5 ans, seraient d'approximativement 57 M d'euros chez ces 100 petites et moyennes entreprises. Au cours de la première année, pour 100 euros investis sur le total des cas analysés, 100 euros supplémentaires étaient obtenus, et cette quantité était multipliée par 5 au bout de 5 ans. ■

5. Disponibilité de l'« Étude sur l'implémentation et les synergies entre les Conventions de Bâle, Rotterdam et Stockholm et la SAICM dans les pays signataires de la Convention de Barcelone »

L'« Étude sur l'implémentation et les synergies entre les Conventions de Bâle, Rotterdam et Stockholm et la SAICM dans les pays signataires de la Convention de Barcelone » a été publiée fin mars 2009 et elle a été présentée lors du Séminaire Régional pour l'Implémentation de la Convention de Stockholm, tenu les 7 et 8 avril à Barcelone. L'étude s'est réalisée à partir de l'information apportée par les pays, qui ont répondu à un questionnaire exhaustif sur l'implémentation des trois conventions dans chacun d'eux, ainsi que sur les besoins détectés dans le champ des substances chimiques. Cette étude a aussi été basée sur d'autres données des Plans Nationaux d'Implémentation (PINs), des rapports des



Conventions de Stockholm, Rotterdam et Bâle, de l'agence UNITAR et le Programme Réserves d'Afrique.

L'étude fait une analyse de l'état des trois conventions et de la SAICM dans chacun des pays et les difficultés qui apparaissent dans l'implémentation des PINs. De même, il recueille les mesures prises dans chaque pays, concernant les PCBs (Biphényles chlorés) et la réduction de la pollution involontaire de POPs, et réalise, entre autres, un inventaire de dioxines de furanes.

L'étude a été publiée en anglais, et sa traduction au français est prévue prochainement. Pour le moment, elle est disponible sur le site web du centre: www.cprac.org. ■

6. L'Initiative GRECO, objet de l'accord de collaboration entre le CAR/PP et le CNTPP

Les deux centres s'engagent à travailler ensemble pendant les 5 prochaines années pour promouvoir les entreprises algériennes dans l'Initiative GRECO de compétitivité verte.

Le Centre National Algérien de Technologies pour la Production Propre (CNTPP) et le Centre d'Activité Régionale pour la Production Propre (CAR/PP) ont signé un accord de collaboration daté du 8 mai 2009. Cet accord, valide pour 5 ans, est centré sur le développement de l'Initiative GRECO en Algérie. Ainsi, il est accordé d'organiser ensemble le forum de lancement de l'Initiative GRECO en Algérie, promouvoir l'Initiative parmi les entreprises algériennes et mettre à leur disposition les outils développés par GRECO, leur permettre de se présenter comme

candidats pour le Prix Bisannuel GRECO, publier leurs cas dans le rapport annuel et leurs fournir de l'aide technique du CAR/PP.

Cet accord a été signé par Virginia Alzina, en tant que Directrice du CAR/PP et par Fazia Dahlab, Directrice du CNTPP.

Le Centre Algérien de Technologie pour la Production Propre (CNTPP), est sous l'auspice du Ministère de l'aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme (MATET). Il fait partie du réseau



international de Centres Nommés pour la Convention de Stockholm contre les Polluants Organiques Persistants, du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). La mission principale du CNTPP est de fournir de l'aide technique aux entreprises algériennes pour l'acquisition de technologies propres et de systèmes de gestion qui permettent d'améliorer, de manière simultanée, le rendement économique en ce qui concerne la productivité et la compétitivité, et la situation de l'environnement. ■

